

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil d'établissement de l'école Mère-Marie-Rose, tenue le mercredi 30 octobre 2013 à 19h00 à la salle des enseignants.

1. Ouverture de la séance

1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Présences :

Bissonnette, Stéphanie, parent

Bouchard, Sylvie, parent

Chicoine, Karine, parent

Comeau, Nathalie, enseignante

DeBlois, Sylvain, parent

La Salle, Stéphanie, parent

Lapointe, Sophie, technicienne du service de garde

Lavoie, Marie-Hélène, enseignante

Montpetit, Jocelyne, directrice

Morissette, Josée, parent

Péloquin, Diane, enseignante

Saint-Louis, Karine, enseignante

Absences :

Cabana, Luc, enseignant

Voukirakis, Linda, représentante de la communauté

2. Interprétation des réponses au sondage envoyé aux familles

Mme Bouchard et Mme Bissonnette ont fait la compilation des réponses reçues suite à l'envoi d'un sondage sur le plan de répartition des élèves. Nous avons reçu 152 réponses de parents. Voir le tableau synthèse des différents commentaires qui ont été recueillis.

3. Position et recommandations du CÉ par rapport au plan de répartition des élèves de Contrecoeur

Suite à la lecture des sondages et à leur interprétation, M. DeBlois propose que le conseil d'établissement soit favorable au plan de répartition des élèves. La proposition est appuyée par Mme Saint-Louis et secondée par Mme Lavoie. Adopté à l'unanimité.

Nous voulons, par contre, soulever certaines préoccupations et proposer quelques recommandations pour faciliter la transition pour tous les acteurs impliqués. Nous suggérons donc :

- D'élaborer une mesure transitoire qui permettrait aux élèves de sixième année, qui le désirent, de terminer leur parcours primaire à l'école Mère-Marie-Rose.
- D'assurer la pérennité pour la fratrie dans les choix-écoles.
- De favoriser un lien étroit entre les deux écoles.

De plus, dans les commentaires reçus, deux ont retenu notre attention et nous vous en faisons part :

- Certaines inquiétudes sur la possibilité d'augmenter le nombre de classes multi-degrés tout en diminuant le nombre d'élèves autonomes pour les former.
- Quelques familles (35 sur 152) ont soulevé le désir d'avoir des écoles de cycle.

4. Levée de l'assemblée à 20h30

CE-13/14-18

Proposée par Mme Bissonnette et adoptée à l'unanimité.

Sylvain DeBlois
Président

Stéphanie La Salle
secrétaire

